CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E112424** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2027**

ÉDITÉ LE 21/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2009

Raison sociale : FRANCOIS STOHR ET FILS

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

5 ROUTE DE SOULTZ SOUS FORETS
67250 LOBSANN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2009 B 188

Siret : 509 841 359 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4029511-0

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2/502836

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2/500522

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 88 54 70 70 **Fax :**

Portable : 06 75 75 52 90

Responsabilité légale :
STOHR LUC CO-GÉRANT / STOHR THOMAS CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : stohretfils@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 828 975 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	5	15/10/2026
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique		15/10/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	5	15/10/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		15/10/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	5	15/10/2026
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 21/10/2026 08:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E112424** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2027**

ÉDITÉ LE **21/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2009
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2009 B 188

Siret : **509 841 359 00011**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4029511-0
Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2/502836
Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2/500522
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **FRANCOIS STOHR ET FILS**

5 ROUTE DE SOULTZ SOUS FORETS
67250 LOBSANN

Téléphone : 03 88 54 70 70 **Fax :**
Portable : 06 75 75 52 90

Site Internet :
E-mail : stohretfils@orange.fr

Responsabilité légale :
STOHR LUC CO-GÉRANT / STOHR THOMAS CO-GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	15/10/2026
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	15/10/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/10/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/10/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	15/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/07/2022
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	07/07/2022
o Ventilation mécanique	07/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/10/2026 08:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.